

« La génération confinement paiera pour les boomers »

<http://www.marchedesseniors.com/silver-economie/formation-online-les-boomers-une-generation-specifique>

Le Monde – 05 septembre 2020

Extraits

Article complet réservé aux abonnés

[https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/09/05/la-generation-confinement-paiera-pour-les-boomers_6051070_3232.html?xtor=EPR-32280629-\[a-la-une\]-20200906-\[zone_edito_2_titre_7\]](https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/09/05/la-generation-confinement-paiera-pour-les-boomers_6051070_3232.html?xtor=EPR-32280629-[a-la-une]-20200906-[zone_edito_2_titre_7])

Emmanuel Blézès, Yama Darriet et Charles Mazé, trois jeunes diplômés, dénoncent dans une tribune au « Monde » le poids que la politique sanitaire et les dépenses publiques liées à l'épidémie font peser sur les jeunes.

Tribune. Imaginez qu'on vous demande, à partir de vos vingt ans, de rembourser l'emprunt qui a permis à vos grands-parents d'acheter leur appartement. Quoique surprenant, ce cas d'école permet pourtant de comprendre le mécanisme de transfert générationnel du poids de la dette contractée au cours de la crise due au Covid-19. La génération confinement paiera pour les boomers.

La dette publique française devrait atteindre près de 120 % du produit intérieur brut (PIB) en 2022, soit environ 500 milliards d'euros d'augmentation par rapport à 2019. Qu'ont-ils servi à financer ? Selon la Banque de France, la hausse de la dette française liée au Covid-19 s'explique pour un tiers par les mesures prises lors de la crise sanitaire – principalement le dispositif d'activité partielle, les dépenses exceptionnelles de santé et le Fonds de solidarité – et pour deux tiers par la baisse des recettes fiscales en raison de la contraction de l'activité économique.

Autrement dit, la « dette Covid » n'est pas une dette d'investissement, mais une dette conjoncturelle, principalement utilisée pour financer des dépenses courantes. Elle n'est pas porteuse de croissance future, mais sert à financer l'existant : soutenir la demande des ménages et pallier la baisse de recettes de l'Etat. Il sera ainsi demandé

aux jeunes d'aujourd'hui de rembourser demain une dette qui ne leur bénéficiera pas, qui n'est pas créatrice de valeur à venir.

Pour financer les retraites des anciens

Rappelons d'ailleurs que le confinement et, aujourd'hui, les mesures sanitaires strictes, qui ont eu pour effet le ralentissement économique que nous connaissons, ne sont pas destinés à autre chose qu'à la protection des plus âgés qui, en leur temps, ont connu la croissance et l'emploi. Les jeunes ont renoncé à leurs libertés hier, et paient pour eux aujourd'hui en entrant sur un marché du travail dégradé, et paieront pour eux demain encore en remboursant la dette et en finançant leurs retraites.

La « dette Covid » n'est du reste que la dernière couche de nombreuses strates d'endettement accumulées au cours de l'histoire récente : la dette ne représentait que 21 % du PIB en 1979, soit une augmentation de 77 points en quarante ans. Or, la théorie économique nous enseigne que le recours discrétionnaire à la dette publique se justifie dans deux cas précis.

A court terme, elle permet, en période de récession, de soutenir la demande des ménages et d'éviter la destruction du tissu économique d'entreprises par des mesures de soutien. C'est le rôle contracyclique de la dette. A long terme, elle peut servir à financer l'investissement, pour augmenter la croissance potentielle.

Economiquement illogique et politiquement injuste

Pourtant, le niveau de la dette accumulée depuis 1980 ne s'explique par aucun de ces deux facteurs. Premièrement, la France n'a connu – hors Covid – que deux périodes de récession : en 1993 (– 0,6 %) et en 2009 (– 2,6 %). Le reste du temps, alors que l'économie française était en croissance, tous les budgets présentés ont été systématiquement déficitaires, depuis 1973. Deuxièmement, une faible part de la dépense publique est allouée au financement de l'investissement. Le chiffre est éloquent : l'investissement ne représente que 4,4 % de la dépense publique, contre 9 % en 1960, ce qui n'était déjà pas bien haut.

La dette est donc le résultat de l'accumulation de déficits successifs destinés à financer les dépenses sociales et les dépenses de fonctionnement des administrations publiques : il s'agit d'une dette statique qui ne portera aucun fruit demain et qui

devrait dès lors être remboursée par les générations qui en ont bénéficié. Il est économiquement illogique et politiquement injuste de faire peser sur les Français nés après 1980 le remboursement d'une dette qui ne leur a pas profité.

La surcouche de dette générée par le Covid doit nous conduire à ouvrir une réflexion sur cette injustice générationnelle et à demander à la génération née durant les « trente glorieuses » de supporter sa juste part dans la dette publique. Elle doit aussi nous inciter à réorienter la dette future vers l'investissement et à réduire les dépenses improductives.

Les jeunes, les vrais sacrifiés de la crise

On s'étonne aujourd'hui de voir les jeunes rassemblés, parfois sans masque, sur la plage ou sur une place, un verre à la main. On les accuse à l'envi d'être « irresponsables », « insouciantes », de sacrifier les plus âgés sur l'autel de leur désir de jouissance. Et pourtant, s'il est bien des sacrifiés par cette crise dont on ne connaît pas encore tout à fait l'ampleur, ce sont les jeunes.

Il est cohérent que le coût de la dette pèse sur les générations futures lorsque celle-ci crée les conditions de la croissance de demain. Or, il n'en est aujourd'hui rien. Continuer dans la voie suivie depuis quarante ans approfondira la fracture générationnelle : après une planète détruite, c'est la dette de nos parents qu'on lègue à la jeunesse. Merci boomer.

Les trois signataires de cette tribune sont diplômés de HEC et de Sciences Po en 2018 et ont contribué à l'élaboration du programme économique d'Alain Juppé en 2016.

Yama Darriet et Charles Mazé sont auteurs de *La Force de l'Union : ces raisons d'aimer l'Europe* (2019)

Emmanuel Blézès(Président du groupe de réflexion et de prospective Club 2030), **Yama Darriet**(Consultant) et **Charles Mazé**(Consultant)